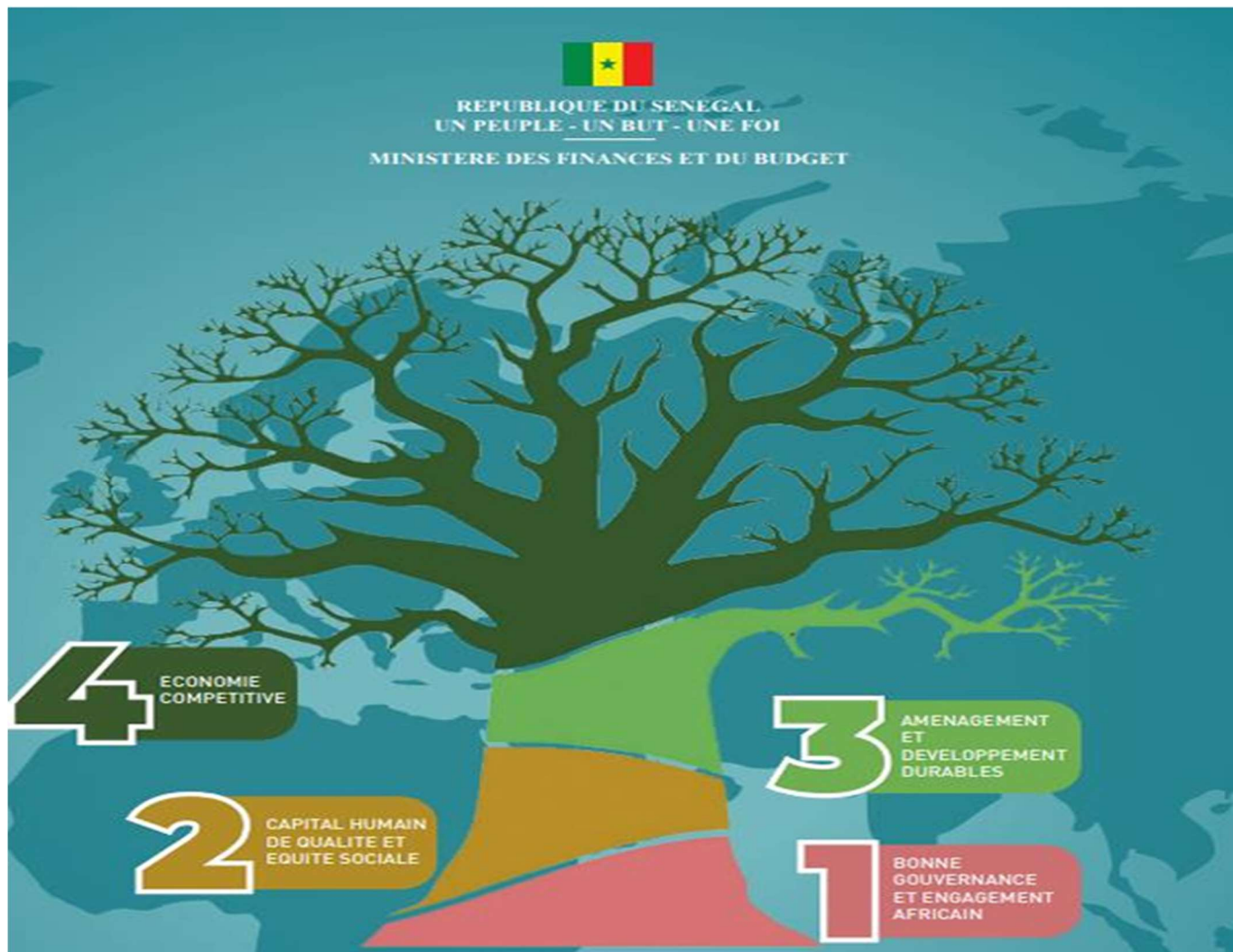




ALLOCUTION DE MONSIEUR CHEIKH DIBA MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET

**A L'ATTENTION DES HONORABLES DEPUTES
DE LA COMMISSION DES FINANCES ET DU CONTROLE BUDGETAIRE**

Mercredi 06 novembre 2025

Monsieur le Président de la Commission des Finances et du Contrôle budgétaire ;

Honorables députés de la 16e législature ;

Mesdames et Messieurs ;

L'honneur m'échoit, pour la deuxième fois consécutive, de me retrouver, dans cet auguste Assemblée, à l'effet de soumettre, à votre haute appréciation, le **projet de loi de finances pour l'année 2026 (PLF)** élaboré par le Gouvernement. Deuxième du genre sous le magistère du Président de la République, **Son Excellence Bassirou Diomaye Diakhar**, **ce PLF est adossé à sa Vision d'un Sénégal souverain, juste et prospère à l'horizon 2050.**

Constante de notre calendrier républicain, l'exercice de soumission d'un projet loi de finances initiale à la représentation nationale s'inscrit en droite ligne des dispositions combinées des articles 4 et 57 de la loi organique n°2020-07 du 26 février 2020 modifiée, relative aux lois de finances (LOLF). Ces dispositions consacrent le principe de **l'autorisation parlementaire préalable** à toute **levée d'impôt**, à toute intervention sur les marchés financiers et à toute **exécution de dépense**.

Cette démarche constitue également une occasion privilégiée pour le Gouvernement d'échanger avec les représentants du Peuple sur les orientations annuelles de sa politique économique et sociale, ainsi que sur sa stratégie de gestion des ressources publiques.

Monsieur le Président,

Honorables Députés,

Le présent projet de budget s'inscrit dans un contexte économique caractérisé par de multiples contraintes, notamment les tensions géopolitiques mondiales, les chocs climatiques affectant les économies nationales, la « guerre commerciale généralisée », la crise de la dette, la hausse des prix des matières et la fragilité de la résilience budgétaire notée dans plusieurs Etats.

Au plan national, un déficit budgétaire atteignant 12% du PIB en 2024 avec un endettement élevé.

Néanmoins, notre pays s'engage désormais résolument dans une phase de reconstruction et de maîtrise de son destin. Le budget 2026 se veut à la fois réaliste, rigoureux et ambitieux. Il marque notre transition d'une économie de résistance vers une économie de performance et de souveraineté retrouvée.

Grâce aux réformes engagées, le déficit budgétaire sera ramené à 7,8% en 2025, et stabilisé à 5,37% en 2026. Cette trajectoire nous permettra d'atteindre, dès 2027, l'objectif des 3% fixé par l'UEMOA.

Ces chiffres témoignent du rétablissement progressif de la discipline budgétaire, de la restauration de notre crédibilité économique et du renouvellement de la confiance de nos partenaires techniques et financiers.

Monsieur le Président,
Honorables Députés,

Le présent projet de loi de finances s'appuie sur trois piliers essentiels qui fondent notre action et guident notre ambition pour la nation :

- **Rétablir les équilibres économiques fondamentaux ;**
- **Moderniser notre façon de gérer le budget ;**
- **Financer un développement endogène qui profite à tous.**

Les indicateurs économiques révèlent une dynamique encourageante avec un taux de croissance économique projeté à 5%, un taux d'inflation maîtrisé à 3,1%, une pression fiscale attendue à 23,2% contre 19,3% en 2025, reflétant l'efficacité des mesures du **Plan de Redressement économique et social** (PRES).

Pour l'exercice 2026, les **recettes totales** sont estimées à **6 188,8 milliards de FCFA**, contre **5 014,3 milliards de FCFA** en 2025, soit une augmentation de **1 174,5 milliards de FCFA**. Quant aux **dépenses totales**, elles sont prévues à **7 433,9 milliards de FCFA** en 2026, avec une progression maîtrisée de **12,4%, orientée** prioritairement vers les **secteurs sociaux et productifs**.

Cette démarche est conforme à notre philosophie qui est de :

« mieux collecter pour mieux redistribuer »

« mieux dépenser pour mieux servir ».

L'un des objectifs majeurs est d'assurer la **soutenabilité de nos finances publiques**. Cela passe par une réforme en profondeur de nos dépenses budgétaires et de nos mécanismes de gestion financière.

De ce fait, en 2026, le plan d'apurement des arriérés intérieurs va se poursuivre, pour un meilleur assainissement de la trésorerie de l'État et une restauration de la confiance du secteur privé.

La maîtrise de la masse salariale demeure également une priorité. Par conséquent, les recrutements seront désormais encadrés par des plafonds par ministère.

De même, la digitalisation de tout le processus permettra de suivre les effectifs en temps réel ; l'objectif étant de stabiliser la masse salariale autour de 35% des recettes fiscales.

Quant à la politique d'endettement, elle sera plus sélective et prudente, dans la mesure où elle privilégiera les financements concessionnels, le marché régional et les instruments innovants comme les Sukuks ou les financements verts.

Pour la relance économique, les nouvelles mesures induites par le Plan de redressement économique et social (PRES) pour 2026 devraient générer près de **762,6 milliards de recettes supplémentaires**.

De plus, la réforme fiscale se poursuit avec la révision des codes des Impôts et des douanes en vue de simplifier les procédures, d'élargir l'assiette et de renforcer la justice fiscale.

Monsieur le Président,

Honorables Députés,

L'architecture du budget 2026 reflète les nouvelles priorités, conjuguant développement humain, justice sociale et compétitivité économique. Ainsi, les priorités sectorielles ci-après sont retenues pour 2026 :

✓ ***Pour le secteur de l'Éducation et Formation : investir dans l'intelligence nationale***

Une allocation budgétaire substantielle est dévolue au secteur de l'éducation, de la formation et de la recherche, avec les projections suivantes :

- la construction et la réhabilitation de plus de **400 établissements scolaires** ;
- le recrutement de **500 enseignants-chercheurs** ;
- le lancement des universités du Sénégal oriental et de Matam ;
- ainsi que la modernisation des **lycées techniques**.

« Investir dans l'acquisition du savoir et du savoir-faire, c'est consolider notre souveraineté ».

✓ ***Dans le secteur de la Santé et la protection sociale : « garantir la dignité à chaque citoyen »***

Le renforcement du système sanitaire s'articulera autour de :

- la construction de **35 centres de santé** dans les zones rurales ;
- le recrutement de **2 500 professionnels de santé** ;
- la digitalisation du système sanitaire national.

L'objectif est de rapprocher les services de santé des populations et de consolider la Couverture Maladie Universelle.

✓ ***Pour l'Agriculture et la souveraineté alimentaire : « produire globalement ce que nous consommons »***

Le budget 2026 soutiendra massivement la transformation agricole par la mécanisation des exploitations familiales, la subvention des intrants, la valorisation des produits locaux, et la relance des filières riz, arachide, horticole et piscicole.

Les **Coopératives agricoles communautaires** (CAC) seront les piliers de ce processus transformationnel. Notre ambition est claire : **atteindre une autosuffisance alimentaire durable d'ici 2028.**

✓ ***Dans le domaine de l'Eau, de l'assainissement et de la résilience climatique***

A travers la Stratégie nationale pour l'Eau, il est prévu le lancement :

- des projets du Grand transfert d'eau ;
- de l'usine de dessalement de la Grande Côte ;
- de nouveaux programmes contre les inondations.

Ces investissements visent à garantir l'accès universel à l'eau potable en milieu rural et à renforcer notre résilience face aux effets des changements climatiques.

✓ ***Pour les Infrastructures, le Transport et la Connectivité***

Le budget 2026 prévoit le financement de la deuxième phase du TER, la modernisation de l'Aéroport international Blaise Diagne et la réhabilitation des aéroports régionaux. Des projets autoroutiers, routiers, ferroviaires et maritimes stratégiques comme le corridor Dakar-Bamako contribueront également au désenclavement de certaines zones et à la dynamisation des échanges dans la sous-région.

✓ ***Pour la politique de jeunesse et de l'emploi : « moteur de la transformation nationale »***

En partenariat avec le secteur privé, le Gouvernement déploiera un programme intégré d'insertion de 35 000 jeunes diplômés par an. Dans la même perspective, un soutien appuyé sera réservé à la création d'entreprises par les jeunes et les femmes.

L'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) 2026 sera un levier d'investissement, d'emploi et de rayonnement international pour notre pays.

✓ ***Pour la CASAMANCE : paix, développement et justice territoriale***

Le Gouvernement réaffirme son engagement à faire de la Casamance un pôle de développement intégré. Ainsi, le déploiement du "Plan Diomaye pour la Casamance" se poursuit en 2026 avec la mise en place d'infrastructures structurantes, la réhabilitation des routes et ponts et le renforcement des programmes de cohésion sociale et de réinsertion économique des jeunes. A cet effet, plusieurs projets d'envergure continueront d'être mis en œuvre tels que le projet d'assistance à la lutte anti mines en Casamance PALAC, le programme de développement économique de la Casamance (PDEC) et le projet de relance du tourisme en Casamance » pour un coût global de 11,481 milliards FCFA.

A cela s'ajoute la consolidation des moyens d'intervention de l'Agence nationale pour la Relance des Activités économiques et sociales en Casamance (ANRAC).

Le « plan Diomaye pour la Casamance » permettra aussi le désenclavement et l'accès à la zone sud du pays avec les rénovations des aéroports de cap Skirring et de Ziguinchor pour un montant de 7,4 milliards FCFA ainsi que l'aménagement et la réhabilitation des routes « Farim-Tanaff-Sandiniéry » ainsi que « Senoba-Ziguinchor-Mpack » pour un coût global de 32,53 milliards FCFA. Dans les domaines agricole et agro-industriel, l'accent sera mis sur la mise en œuvre de l'agropole sud pour 48,42 milliards FCFA.

**Monsieur le Président,
Honorables Députés,**

Au-delà des orientations sectorielles, le projet de loi 2026 s'appuie sur des mesures structurelles de gouvernance des finances publiques.

Ainsi, une attention particulière sera réservée à :

✓ ***l'amélioration de la gouvernance budgétaire***

Le Gouvernement s'engage à renforcer la transparence, la performance et la redevabilité à travers :

- la publication systématique des rapports d'exécution budgétaire ;
- le renforcement de la culture de performance liant chaque dépense à des résultats mesurables ;
- le renforcement des contrôles internes et de l'audit citoyen ;
- l'amélioration de la coordination entre les institutions de contrôle ;

Cette démarche s'inscrit en droite ligne avec la philosophie du Chef de l'État selon laquelle "l'État doit être exemplaire, sobre et efficace".

✓ ***la refondation administrative, une étape décisive de la Transformation***

Au-delà des chiffres, le budget 2026 traduit une conviction profonde : **la réforme budgétaire n'a de sens que si elle améliore les conditions de vie des citoyens.**

Il est un budget de redressement, de justice et de restauration de la confiance. Il redonne du sens à la dépense publique, à la discipline budgétaire, à la gestion financière pour rallumer l'espoir de toute une Nation.

Il ne s'agit pas seulement de chiffres, mais d'une vision collective du Sénégal que nous voulons transmettre aux générations futures : un pays maître de ses choix, garant de sa souveraineté économique, soucieux de la dignité de ses citoyens et ancré dans les valeurs de probité et de responsabilité.

Monsieur le Président, Honorables Députés,

S'agissant des moyens alloués aux institutions constitutionnelles, les dotations budgétaires s'établissent comme suit :

Au titre de la **PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE**, le budget s'élève à **204 544 450 088 FCFA** en **2026** contre **78 609 617 404 FCFA** en **2025**, soit une hausse de **125 934 832 684 FCFA** en valeur absolue et **160%** en valeur relative. Cette hausse s'explique principalement par le rattachement de certaines entités à la Présidence de la République conformément au décret n° 2025-1431 du 06 septembre 2025 portant répartition des services de l'Etat. Il s'agit de la SOGIP, de la DER, de la SOGEPA, du FONSIS, de la CENA, de l'Agence de Régulation des télécommunications et des Postes (ARTP) et de l'Agence sénégalaise d'Etudes spatiales (ASES).

Ainsi, à périmètre inchangé, c'est à dire en dehors de ces rattachements, le budget total de la Présidence de la République (hors CST), ressortirait à **64 706 220 214 FCFA** en 2026 contre 70 559 107 404 FCFA dans la loi de finances de 2025, soit **une baisse globale de 5 852 887 190 FCFA** en valeur absolue et de **8%** en valeur relative.

Pour la **PRIMATURE**, le budget s'élève à **30 949 941 502 FCFA** en **2026** contre **25 006 817 345** en **2025**, soit une **augmentation de 5 943 124 157 FCFA** en valeur absolue et **23,7%** en valeur relative. Cette hausse est imputable principalement au rattachement de la Haute Autorité du Waqf et de la Direction des Relations avec les Institutions ainsi que la création du Fonds de Préparation et de Suivi des Projets, Programmes et Réformes (F3PR).

En ce qui concerne l'**ASSEMBLEE NATIONALE**, son budget s'élève à **22 304 735 604 FCFA** en **2026** contre **22 474 015 137 FCFA** en 2025, soit une **baisse de 169 279 533 FCFA** en valeur absolue et **0,7%** en valeur relative.

Quant au budget du **CONSEIL CONSTITUTIONNEL**, il s'élève à **1 360 818 613 FCFA** en **2026** contre **1 453 826 065** en 2025, soit une **baisse de 93 007 452 FCFA** en valeur absolue **et 6,39 %** en valeur relative.

Relativement à la **COUR SUPREME**, son budget s'élève à **4 771 661 827 FCFA** en **2026** contre **5 089 993 426 FCFA** en 2025, soit une **baisse de 318 331 599 FCFA** en valeur absolue et **6,2%** en valeur relative.

Enfin, le budget de la **COUR DES COMPTES** s'élève à **13 452 264 062 FCFA** en **2026** contre **14 512 706 792 FCFA** en 2025, soit une **baisse de 1 060 442 730 FCFA** en valeur absolue et **7,3%** en valeur relative.

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs les Honorables Députés, tel est, en substance, le projet de budget **2026** que le Gouvernement soumet à votre examen.

En votant ce budget, vous ne validez pas simplement un équilibre comptable mais vous validez aussi un engagement national, celui de restaurer la confiance, de libérer les énergies productives et de bâtir un avenir commun, juste et solidaire.

Je tiens à saluer l'ensemble des équipes de mon département dont le professionnalisme et la rigueur ont permis de concrétiser ce projet dans les délais.

Sous l'autorité éclairée du Président de la République et la conduite de Monsieur le Premier Ministre, le Gouvernement reste résolument engagé à faire du budget 2026 un instrument de stabilité, d'équité et de transformation nationale.

Je vous remercie de votre aimable attention et de votre engagement au service de la nation.